

Allocution de Mme Monika Maire-Hefti

Présidente du Conseil d'Etat

Cheffe du Département de l'éducation et de la famille

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2015

Les défis de la diversité

Samedi 31 octobre 2015

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Madame la présidente du Grand Conseil [si présente],

Madame la directrice de l'office fédéral de la culture,

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Madame la rectrice,

Madame la vice-rectrice

Messieurs les vice-recteurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté universitaire,

Messieurs les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs,

"Les défis de la diversité ... "

Le thème choisi par l'Université pour son 'dies' 2015 est consensuel, contrairement à d'autres débats, ici l'entrée en matière est donc unanime ...

Tous les instituts, centres ou laboratoires de l'Université peuvent penser se reconnaître dans ce thème.

La diversité - culturelle,

la diversité - linguistique et le plurilinguisme (pour le Pr. Lüdi),

la diversité - des modèles économiques, y compris l'autogestion (pour le Pr. Rosanvallon),

la diversité - des systèmes juridiques (pour le Pr. Crawford),

la diversité - des modèles scientifiques (pour le Pr. Cherry),...

Le thème pourrait ainsi se conjuguer à l'infini.

Et si je cédaï à la facilité, je pourrais dire que dans la conduite des affaires publiques, nous sommes nous aussi confrontés aux défis de la diversité.

Une diversité telle qu'elle prend parfois la forme d'injonctions paradoxales :

"L'Etat coûte trop cher" et en même temps **"développez les prestations"**.

"Économisez" et en même temps **"ne supprimez rien"**.

Ou encore - **"accordez plus d'autonomie"** et en même temps **"nous voulons un lien direct avec le conseil d'Etat"**...

Mesdames, Messieurs,

Si l'on y songe un instant : parler **des défis de la diversité**, c'est faire comme si la diversité était chose nouvelle et inhabituelle, comme si elle était, en quelque sorte, un problème auquel il conviendrait de trouver des solutions.

Or, Mesdames, Messieurs, la différence, la diversité, c'est la norme !

S'il y a quelque chose de nouveau et d'inhabituel dans notre XXI^e siècle, quelque chose qui constitue un vrai défi, ce serait plutôt le contraire de la diversité.

Ce serait l'uniformisation, la normalisation et la standardisation.

Ce seraient ces produits, ces modes, ces objets et ces comportements qui sont les mêmes partout, que l'on retrouve à Paris et à Moscou, à Londres et à Bogota, à Rome et à Shanghai, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, même si dans ce dernier cas c'est bien plus compliqué...

Les défis non pas de la diversité, mais de l'uniformisation, c'est aussi le fait qu'une Université francophone comme la nôtre, une Université qui n'est même pas française ni même de grande taille, est mise en concurrence avec des Universités du monde entier.

Je pense ici en particulier aux divers classements suivis avec attention par les médias, le public et même certaines autorités – les classements de Shanghai, de Leiden et autres qui publient des classements mondiaux dont on peut craindre (ou espérer) qu'ils servent de boussole à des étudiants qui sont toujours plus nombreux à étudier hors de leur pays. Ce qui à mon sens contribue à une diversité bienfaisante, dynamisante et enrichissante de notre Université !

La mondialisation, l'internationalisation, la standardisation constituent des défis que les universités suisses, Neuchâtel en tête, de par sa taille, ne pourront pas éluder. Mais il s'agit de défis à moyen terme.

Ce sera pour le mandat d'objectifs 2018-2021.

Ce sera, surtout, l'une des tâches, parmi tant d'autres !, que devra assumer le prochain rectorat.

Car l'an prochain, nous serons sortis d'une période unique dans l'histoire de l'Université.

C'est en effet aujourd'hui le dernier "Dies" de la rectrice actuelle.

Madame la rectrice, Chère Madame Rahier,

Faire l'éloge de quelqu'un est un exercice délicat. Que faut-il évoquer, taire, faut-il être vraie ou paraître.

Vous me connaissez suffisamment bien maintenant pour savoir que j'ai choisi de parler vrai !

Je ne vais donc pas évoquer, même brièvement, votre parcours académique ou personnel.

C'est d'ailleurs dommage, puisque cela nous ferait voyager de la Belgique aux Etats-Unis, puis de Bâle à Neuchâtel; et nous évoquerions ensuite le PNR "Survie des plantes"...

Je veux, Madame la Rectrice, au nom du Conseil d'Etat, souligner combien votre rectorat, de 2008 à 2016, aura été unique, doublement unique.

C'est, d'abord, le premier rectorat complet, et je l'espère, le dernier !, sous le régime de la Loi sur l'Université de 2002.

C'est, ensuite et tout simplement, le plus long rectorat de toute l'histoire de notre Université. Il a donc fallu attendre une rectrice, Messieurs ! pour réaliser un tel exploit.

Vous savez comme moi, Madame la rectrice, que vous aurez eu des détracteurs, des gens qui auraient voulu vous voir subir le sort de votre prédécesseur.

Et pourtant, vous avez, permettez-moi l'expression, "tenu bon" durant huit ans.

Malgré les aléas politiques et financiers, malgré les querelles et les affaires, vous avez su faire avancer l'Université, votre Université, notre Université.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous dis aujourd'hui, publiquement, ma vive reconnaissance pour votre engagement au sein de notre Université durant toutes ces années.

Vous avez mené à bien d'importants dossiers à l'heure où le paysage des hautes écoles est en pleine mutation. Et vos pairs ne s'y sont pas trompés, vous choisissant pour présider, trois ans durant, *swissuniversities*, cette nouvelle conférence suisse des recteurs des hautes écoles dont on aurait aimé qu'elle porte un nom plus convenable qu'un anglicisme...

Madame la rectrice,

Lors de nos rencontres, j'ai apprécié la richesse de nos échanges, qui se sont toujours déroulés dans un esprit constructif malgré nos rôles différents.

Vous avez la modestie obstinée, ou l'obstination modeste, qui permettent de réussir.

Quand vous tenez un os, vous ne le lâchez pas !

Lors des conférences suisses je vous ai vu tenir tête aux Conseillers d'Etat suisses allemands qui s'attaquaient au financement trop élevé des Universités !

D'une voie douce mais déterminée vous défendez la noble cause des Universités sans oublier de sortir au passage quelques marrons du feu pour l'Université de Neuchâtel en clamant haut et fort qu'elle n'est pas de petite taille mais de taille idéale.

Votre personnalité à la fois déterminée et empathique, votre humanité et votre capacité à créer des liens et votre résistance, qualités qui vous ont sans doute aussi permis de d'assumer le plus long rectorat de l'histoire de l'Université.

Vous me permettrez d'ajouter à cette qualité le fait que vous aurez été la première femme à diriger l'Université de Neuchâtel.

Nous sommes vraiment fiers de vous !

C'est pour cela que votre départ rendra l'été 2016 un peu plus triste pour la cause des femmes. Notre canton sortira en effet d'une année unique, durant laquelle toutes les autorités républicaines auront été en mains féminines : la présidence du Grand Conseil avec Madame Veronika Pantillon, le Conseil d'Etat et les autorités judiciaires avec Madame Marie-Pierre de Montmollin. A quoi il faut ajouter les grands établissements dans le domaine de la formation : l'Université et la Haute Ecole Arc, ainsi que la HES-SO dirigées par des femmes, tout comme les conseils d'administration des établissements de la santé. En 2016, Neuchâtel retombera, en partie au moins, en mains masculines. Peut-être les neuchâtelois mesureront-ils, alors, ce qu'ils auront perdu...

Madame la Rectrice, chère Martine au nom du Conseil d'Etat j'aimerais te témoigner notre plus sincère reconnaissance et toute notre gratitude pour ton engagement !

Mesdames, Messieurs,

Je suis évidemment consciente que ce travail accompli au sein du rectorat n'est pas seulement le fruit d'un engagement individuel mais bien le résultat d'un travail d'équipe, en partenariat, dans le respect des diversités et des complémentarités, des soucis partagés et des solutions élaborées en commun ! Il me plaît de remercier la vice-rectrice Madame la Professeure Simona Pekarek Doehler, les vice-recteurs, Messieurs les Professeurs Pascal Mahon et Jean-Jacques Aubert pour leur engagement et leur loyauté.

2016 sera une année charnière.

Il y aura, d'abord, l'entrée en fonction d'un nouveau recteur ou d'une nouvelle rectrice.

Il y aura, ensuite, je le souhaite ardemment..., l'entrée en vigueur d'une nouvelle Loi sur l'université.

Disons-le sans détours, nous n'y sommes pas encore tout-à-fait.

Lors de la phase de consultation, vous avez, Mesdames et Messieurs les membres de la communauté universitaire, fait preuve d'une créativité et d'un esprit d'innovation extraordinaires...

Nous vous le disions l'an passé et nous le répétons : le Conseil d'Etat est et reste favorable à un renforcement de l'autonomie de l'Université.

Il est convaincu qu'une Université plus autonome sera mieux à même de se développer, d'innover, de rayonner et de répondre aux défis à venir.

Nous concevons l'*autonomie* comme un système dans lequel le contrôle et le droit d'intervention du gouvernement et du parlement dans les **affaires courantes** seront notablement réduits.

Gouvernement et parlement se concentreront ainsi sur l'essentiel à savoir : **les options stratégiques et l'octroi des moyens financiers.**

En effet, dans notre pays, les collectivités publiques - la Confédération, l'Etat cantonal et les autres cantons - continueront à financer quasi intégralement le système universitaire.

Pour nous, **autonomie** ne signifie pas - avec mes excuses au professeur Rosanvallon...- autogestion ou absence de règles et de contrôle. D'une façon ou d'une autre, les compétences de contrôle que l'Etat abandonne devront continuer à être assumées.

Mesdames, Messieurs,

Nous l'avons dit l'an passé - et nous le répétons : nous ne porterons ce projet que s'il l'est aussi par la communauté universitaire. Et aujourd'hui ce n'est pas encore tout-à-fait le cas. Je suis néanmoins convaincue, et le Conseil d'Etat avec moi, que nous aboutirons.

Mesdames, Messieurs,

Il est d'autant plus urgent d'aboutir sur le dossier de l'autonomie que nous allons au-devant d'échéances d'une dureté inconnue jusqu'ici dans notre canton !

Le gouvernement cantonal doit en effet répondre à une exigence très claire et drastique fixée par la majorité du Grand Conseil en matière financière.

Le 26 mars 2014, le Parlement cantonal a adopté une motion qui lui demande, je cite:

"de présenter et de mettre en œuvre le plus rapidement possible, mais, en tous les cas, avant la session du budget 2016, un programme d'assainissement des finances du canton qui porte sur une amélioration de 8% des charges déterminantes, soit environ 164 millions de francs (...)."

Cette décision du Grand Conseil n'est pas un vague souhait. C'est une injonction à laquelle le gouvernement ne peut pas se soustraire.

Un gouvernement solide, collégial qui n'a pas hésité, à initier des réformes impliquant de réels choix politiques.

Confiance et détermination.

Deux mots qui constituent la ligne d'action du Conseil d'Etat, qui démontre la volonté de vouloir relever les défis de taille qui nous attendent pour oser affronter ensemble les changements inéluctables qui s'imposent à notre canton. Autrement dit, en début de législature, lorsqu'il a élaboré le mandat d'objectifs, le Conseil d'Etat a fait le choix d'une augmentation des moyens, fût-elle modeste. Il l'a fait pour affirmer l'importance qu'il accorde à l'Université de Neuchâtel et le fait qu'il la considère comme un partenaire privilégié. Au vu des nouvelles exigences du Grand Conseil, cette position n'est malheureusement plus tenable !

Il n'est plus possible, vu les importantes coupes à effectuer, d'épargner les hautes écoles. La ministre de l'éducation le regrette beaucoup, mais c'est ainsi.

Mesdames, Messieurs,

Dans les mois à venir nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions réalistes. Affronter les faiblesses et profiter des opportunités qui se manifestent pour que la direction à suivre soit clairement établie.

Notre ambition doit être celle de dépasser une lecture du canton par les seuls produits et charges de l'Etat, en donnant du sens, en suscitant de l'enthousiasme pour inspirer les choix et l'action de demain.

Mesdames, Messieurs,

Je le sais bien : les propos que je viens de tenir ne sont pas plaisants. C'est, simplement, la réalité, la vérité sans fard.

Et la vérité, c'est bien le minimum que je vous dois, le Conseil d'Etat ne pouvait pas se présenter aujourd'hui devant vous, par mon intermédiaire, et faire 'comme si de rien n'était'.

Nous vous le disions en introduction: la diversité, en politique, n'est pas un 'défi'; c'est une habitude. Nous devons en permanence faire face à des injonctions contradictoires...

Malgré tout, je reste persuadée qu'ensemble nous pouvons trouver des solutions ! Aller de l'avant avec conviction. Restaurer l'image et la crédibilité de notre canton et de ses institutions. Reprendre une place de choix dans le concert des régions et des cantons : rayonner, innover. Car l'avenir de notre canton est l'affaire de toutes et de tous !

Nous vous remercions de votre attention.